SÉANCE DU 3 AVRIL 2025

PAYS DE LA LOIRE

INSTANCE REGIONALE DE L'AMELIORATION DE LA PERTINENCE DES SOINS

Plan d'Actions Pluriannuel Régional d'Amélioration de la Pertinence des Soins 2022-2025
Région Pays de la Loire

Evaluation du Plan

Les membres de l'Instance se sont interrogés sur les critères et les leviers nécessaires pour atteindre les objectifs définis dans le Plan d'action.

Critères pour qu'une action soit pertinente :

- porter sur un périmètre bien défini avec des objectifs à atteindre clairs
- ne pas être redondante avec des projets, expérimentations en cours portés par d'autres acteurs mais être complémentaire
- Pouvoir identifier des interlocuteurs, des experts qui soient mobilisés et participatifs
- avoir à disposition des outils, supports pour servir de base
- fixer des objectifs réalisables en termes de ressources/moyens à disposition et de délai
- définir des résultats sous forme de lignes de conduite claires
- déterminer des résultats qui soient exportables, reproductibles
- choisir un parcours simple

Quelles conditions pour qu'un indicateur soit pertinent ?

Facilement requêtable (données disponibles, récentes, fiables, disponibilité de l'outil)
Comparable dans le temps
Comparable entre territoires, en infra-territoires, régions…
Indicateurs de moyen/processus ou indicateurs de résultats ?

Liste des thématiques du PAPRAPS 2022-2025

Pertinence des modes de prise en charge/séjours
Recours aux urgences des personnes de plus de 75ans
Premiers recours aux structures douleur chronique en Pays de la Loire
Réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

Pertinence des parcours
Parcours dans le cadre de la prise en charge du cancer du sein
Parcours patient après un accident vasculaire cérébral
Parcours des patients insuffisants cardiaques
Parcours des patients atteints de bronchopneumopathie chronique obstructive
Parcours des femmes enceintes en situation de vulnérabilité
Améliorer la visibilité des offres d'IVG en région Pays de la Loire

Pertinence des actes et des pratiques
Pertinence des soins délivrés aux personnes âgées (75 ans et plus) hospitalisées ou résidant en EHPAD
Evaluation spécifique du patient âgé atteint d'un cancer
Pertinence de la réalisation des examens biologiques pré-anesthésiques

Pertinence des prescriptions et de l'utilisation des produits de santé
Utilisation de dispositifs médicaux (perfuseur, transfuseur, pousse seringue électrique, pompe à perfusion, diffuseur…) lors d'une perfusion
Effets indésirables provoqués par la prise d'un ou plusieurs médicaments : diminution du nombre de médicaments prescrits
Améliorer la prescription des médicaments utilisés pour réduire la sécrétion d'acide gastrique (Mopral ou Oméprazole)

Ce qui a fonctionné, les leviers :

- Un membre IRAPS en tant que référent
- Membres impliqués et actifs
- Présence d'experts sur la thématique
- Pluridisciplinarité dans le groupe de travail
- Intégration d'usagers
- 5/6 membres maxi
- Actions concrètes : sensibilisation, élaboration de supports, etc..
- Présence de représentants de l'Assurance Maladie et des groupes qualité Apimed
- Transversalité entre sous-commissions

Calendrier

Avril-Mai-Juin 2025	Juillet-Aout	Septembre	Décembre 2025	2026
Elaboration du PAPRAPS 2026-2029		Validation du PAPRAPS 2026-2029	Arrêté portant contenu du PAPRAPS 2026-2029	Mise en oeuvre du PAPRAPS 2026-2029
Elaboration du Bilan du PAPRAPS 2022-2025				

Département Qualité, pertinence, efficience
Direction de l'offre de soins

Projet régional sur le bon usage des médicaments : benzodiazépines, antibiotiques

Par Antoine VARNIER, chargé de projet qualité, pertinence des soins - CPAM 44

Quelques chiffres

La polymédication représente 45% de la patientèle >65 ans des généralistes. C'est 34% en Belgique par exemple. Les hyperpolymédiqués représentent chez les >75ans 25,9%. Ils sont 8% en Belgique.

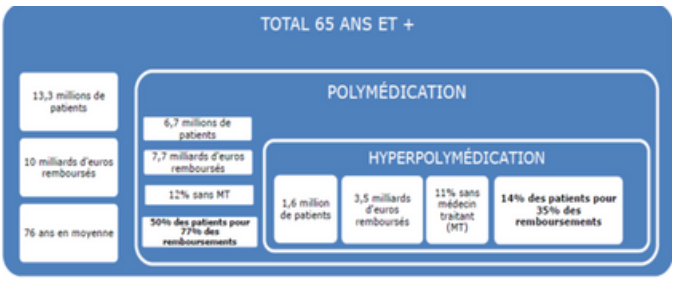

Dans le cadre d'un projet régional de deprescription médicamenteuse, a été constitué un groupe de travail régional composé d'experts du sujet : Le Département de Médecine Générale, le CHU de Nantes, le CHU d'Angers, l'URPS des pharmaciens, l'URML, la DRSM, l'OMEDIT, France Asso Santé.

Le Comité Organisationnel a fixé la feuille de route 2025, 2026, 2027.

1ère thématique : **Antibiothérapie**

Toutes populations confondues, la France se situe au 5ème rang de consommation d'antibiotique (21,5 DDJ*) soit 31% de plus que la moyenne européenne (16,4 DDJ) en 2021.

*dose définie journalière

Depuis 2012, on observe une baisse tendancielle de la prescription d'antibiotiques, accentuée par la crise covid.

On note une reprise des prescriptions dans leur ensemble et plus particulièrement chez les enfants de moins de 4 ans depuis 2021.

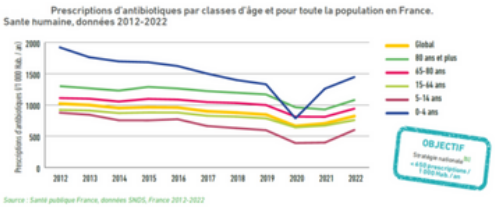

2ère thématique : **Les Benzodiazépines**

9 Millions de patients adultes consomment des Benzodiazépines (BZD), soit 17% de la population française. Cette proportion atteint 1 adulte/3 chez les >75 ans. Consommation majoritaire d'anxiolytiques (7,7M de patients soit 86% des consommateurs de BZD).

En comparaison à 4 autres pays européens, la France se situe au 2ème rang de la consommation de BZD (derrière l'Espagne), avec une consommation environ 6 fois plus élevée qu'en Allemagne en 2023.

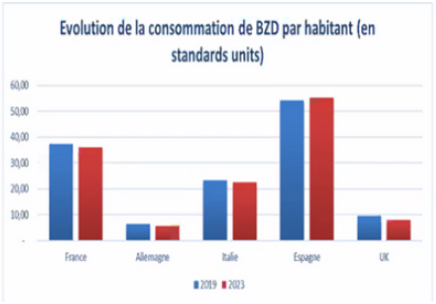

3ème thématique : **Les Opioïdes** (à valider)

Pr Christophe VERNY
Président de l'IRAPS

Dr Jean-Baptiste CAILLARD
Vice Président de l'IRAPS